



Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme recrute

Technicien SATEA

*Pôle Aménagement, Attractivité et Solidarités des Territoires / Direction Aménagement des Territoires /
Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement*

Cadre d'emplois
Techniciens territoriaux

Les candidats titulaires de la Fonction Publique ou inscrits sur liste d'aptitude devront impérativement fournir une copie du dernier arrêté de situation administrative ou de l'attestation de réussite au concours

PROFIL DE POSTE

Sous l'autorité du chef du Service d'Assistance Technique à l'Eau et Assainissement (SATEA), le technicien est chargé de la mise en œuvre de la politique relative à l'Eau et l'Assainissement du Conseil Départemental. Il est l'interlocuteur de ses supérieurs hiérarchiques en interne et celui des collectivités et des partenaires en externe. Il apporte, à son niveau, auprès des collectivités dont il est le référent territorial sur un secteur géographique attribué, l'appui technique que le Département a souhaité mettre à leur disposition.

ACTIVITES

1 - Suivre le fonctionnement des ouvrages d'épuration de la zone géographique attribuée au sein de la cellule Assistance Technique

- Collecter ou relever des échantillons, des mesures, ponctuels ou pour des bilans
- Analyser les observations de terrain
- Collecter les informations auprès des interlocuteurs
- Apporter les conseils techniques aux gestionnaires, aux collectivités pour optimiser les performances des ouvrages et des équipements
- Collecter, vérifier et exploiter les données de l'exploitant
- Former les agents exploitants à la gestion des ouvrages et des équipements
- Participer aux différentes réunions (chantier, études, projets...)
- Rédiger les rapports de visite et le rapport annuel

2- Gérer les demandes de subvention Assainissement (collectif et non collectif) et Alimentation en Eau Potable de la zone géographique attribuée au sein de la cellule Subventions-Animation

- Assurer l'instruction, le suivi technique, administratif et financier des demandes de subvention

- Expliquer la politique du Conseil Départemental
- Apporter conseils, avis et appuis techniques aux collectivités
- Participer aux différentes réunions
- Préparer les éléments pour présenter les rapports au Conseil Départemental
- Vérifier les justificatifs présentés et préparer les éléments pour le paiement en lien avec le pôle administratif
- Analyser et traiter les informations disponibles, proposer des améliorations ou de nouvelles réflexions
- Rédiger des avis techniques sur les projets de travaux
- Suivre l'utilisation et la consommation des crédits votés
- Etre l'interlocuteur des partenaires, des administrations
- Gérer les dossiers des périmètres de captages sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental
- Veiller aux intérêts du Conseil Départemental

3 - Assister les collectivités locales dans la mise en œuvre (assistance à maîtrise d'ouvrage) de leurs projets que ce soit en termes de travaux ou de gestion de service public de l'eau

- Identification des besoins des collectivités, définition des programmes d'études et de travaux
- Rédaction de cahier des charges, analyse des offres,...
- Assistance pour le choix du maître d'œuvre
- Assistance pour le choix des entreprises ou bureaux d'études spécialisés
- Appui à la gestion du service public de l'eau

4 - Participer à l'animation en AEP/Assainissement/ANC sur le territoire

- Accompagner les collectivités dans les procédures et les travaux
- Accompagner les collectivités dans leurs réflexions/choix techniques pour une aide à la décision
- Accompagner les collectivités dans la mise en place et dans le fonctionnement de leur service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Apporter un appui technique aux collectivités et les conseiller sur la réglementation
- Elaborer des supports d'information pour les SPANC et les particuliers concernés par l'assainissement non collectif
- Partager les informations en interne et vers l'extérieur
- Animer des groupes de travail et organiser les échanges d'informations

5 - Participer au fonctionnement du service

- Participer aux réunions de service
- Gérer le matériel mis à disposition (appareils, véhicules) et veiller à son entretien
- Apporter un appui ponctuel aux collègues (binôme, renfort...)
- Proposer des améliorations de fonctionnement ou des réflexions nouvelles, alerter sur d'éventuels risques.
- Partager les informations
- Planifier son activité

EXPERIENCES ET COMPETENCES

1 - CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Réglementation assainissement et environnement
- Fonctionnement et organisation de la collectivité
- Filières de traitement des eaux usées
- Ouvrages d'assainissement
- Règles d'hygiène et de sécurité relatives aux prélèvements
- Acteurs et partenaires institutionnels de l'aménagement du territoire

- Modalités d'attribution des subventions
- Logiciel tableur (Excel)
- Techniques de collecte, d'analyse et de synthèse de données
- Méthodes de conduite de projets
- Règles et procédures de subventionnement des projets

2 - COMPETENCES TECHNIQUES

- Avoir des capacités rédactionnelles
- Animer des réunions d'information
- Analyser les projets au regard des axes définis par la collectivité
- Instruire des dossiers de demandes de subventions
- Recenser et transmettre les besoins et attentes des acteurs locaux
- Assurer une veille juridique
- Utiliser les logiciels bureautiques
- Apporter un appui technique sur les ouvrages et projets
- Commenter des documents : plans, projets, rapports techniques
- Restituer et partager l'information
- Formuler des propositions et solutions techniques
- S'exprimer en réunion publique
- Conseiller et alerter les décideurs sur les contraintes et les risques potentiels

3 - APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Organisation et gestion des priorités
- Aptitude à communiquer
- Aptitude à anticiper
- Aptitude au travail en équipe
- Sens relationnel
- Esprit de synthèse
- Esprit d'analyse
- Autonomie
- Aptitude au changement
- Rigueur
- Sens des responsabilités
- Aptitude à rendre compte

LIEU D'EXERCICE DES FONCTIONS

Lempdes

MOTIF DE VACANCE D'EMPLOI

Fin de contrat

CONDITIONS PARTICULIERES

- permis B exigé
- prime mensuelle: 410 euros brut
- prime annuelle: 1920 euros brut

PERSONNES À CONTACTER

Service Emplois et Compétences
04 73 42 29 66 ou 04 73 42 29 68
recrutement@puy-de-dome.fr

M. Loïc ANDRAUD
Responsable du SATEA
04 73 98 82 00

CANDIDATURE PAR MAIL UNIQUEMENT

Dépôt des candidatures au plus tard le :

Vendredi 4 Juin 2021

Merci d'envoyer votre lettre de candidature (*En rappeler la référence: **2021.05.601***)
et votre curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme :
recrutement@puy-de-dome.fr

🔍 PUY-DE-DOME.FR